



**HAL**  
open science

## Les revues de sciences humaines et sociales entre 1985 et 1990

André Chabin, Yves Chevrefils Desbiolles, Olivier Corpet

► **To cite this version:**

André Chabin, Yves Chevrefils Desbiolles, Olivier Corpet. Les revues de sciences humaines et sociales entre 1985 et 1990. *La revue des Revues*, 1993, 15, pp.67-92. hal-03181450

**HAL Id: hal-03181450**

**<https://hal.science/hal-03181450>**

Submitted on 25 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Enquête sur les nouvelles revues de sciences humaines et sociales (1985-1990)\*

André Chabin, Yves Chevrefils Desbiolles, Olivier Corpet

Poursuivant la réflexion sur les revues scientifiques inaugurée dans un précédent numéro de *La Revue des revues* (n°8, hiver 1989-90), avec un dossier intitulé « Revues scientifiques : qui fait la loi ? », nous publions ici les principales données et interrogations tirées d'une étude réalisée en mai 1992 par l'association Ent'revues pour le compte du Ministère de la recherche et de la technologie.

Les résultats de cette étude sont à rapprocher d'une part des éléments d'information et d'analyse livrés au fil des différents numéros de *La Revue des revues*, avec des dossiers ou articles sur certains secteurs des « sciences humaines et sociales » (économie, philosophie, art...) et la présentation régulière de nouvelles revues, et d'autre part des recherches parallèles conduites par d'autres institutions, comme par exemple le Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique (GARAE) de Carcassonne sur les revues d'ethnologie<sup>1</sup> ou le Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS) de Toulouse organisateur d'un séminaire sur « la communication et l'information scientifiques entre spécialistes » qui a donné lieu, pour 1991-92, à la publication de plusieurs travaux sur *La revue de sciences sociales et humaines*<sup>2</sup>. Il est intéressant de noter que les responsables de LERASS ont accompagné leur réflexion générale sur ce sujet de leur propre création de revue, après avoir décidé en mai 1992 de transformer ce qui était alors un bulletin de laboratoire (*Les cahiers du LERASS*) – comme il en existe maints exemples enfouis dans nos universités et institutions de recherche, sans visibilité aucune – en une « véritable » revue, cherchant à travers son organisation éditoriale diversifiée à « tisser cet indispensable fil rouge entre la revue et ses lecteurs ». Robert Boure, son rédacteur en chef, dans l'éditorial annonçant cette transformation, proclame d'ailleurs « haut et fort son attachement à la forme revue ».

Les difficultés inhérentes à la publication d'une revue sont bien connues et la sempiternelle antienne sur la « crise des revues » a la vie dure et de beaux jours devant elle. Cela ne vaut pas seulement pour les revues éphémères qui traversent comme des météores la vie littéraire, mais tout aussi bien pour le champ des revues de sciences humaines et sociales qui, malgré l'apparente domination des « grandes revues » instituées servant de base à l'évaluation des chercheurs – à travers une « bibliométrie » aux prétentions scientifiques parfois discutables et souvent discutées<sup>3</sup> – est lui aussi sans cesse agité, parfois même provoqué, au sens fort du mot, par des individus ou petits groupes qui, faisant fi des attendus de cette fameuse « crise », se jettent à fonds perdus (d'avance ?), et non sans arrogance et ambition, dans l'aventure revuiste.

C'est cette utopie récurrente, avec ses excès et ses maladroites, ses impasses et ses réussites, que cette étude a cherché à saisir, en décrivant sur une période significative (1985-1990) quelque chose comme une « tranche de vie » de revues. Certes, avant même que cette étude soit achevée, certaines revues du corpus retenu avaient déjà disparu corps et biens, d'autres, depuis qu'elle est terminée, ont également plié bagage

\* Étude réalisée en mai 1992 par l'association Ent'revues, sous la responsabilité scientifique d'Olivier Corpet, pour le compte du Ministère de la Recherche et de la technologie (2 volumes). Cet article est une version remaniée des principales informations de cette étude. Pour des raisons de place et de présentation, les tableaux statistiques qui figurent dans l'étude n'ont pas été repris. Celle-ci peut toutefois être consultée dans son intégralité à la bibliothèque de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine.

1. Cf. *Au miroir des revues*. Ethnologie de l'Europe du Sud. Coédition GARAE-Hésiode/Ent'revues, 1991.

2. *La revue de sciences humaines et sociales*. Actes du séminaire « La communication et l'information scientifique entre spécialistes », 1991-1992. Volume 1, Toulouse : LERASS, 1992, 64 pages ronéotées.

3. Cf. « Revues scientifiques : qui fait la loi ? » Dossier présenté dans la *Revue des revues*, n° 8, hiver 1989-90.

ou opéré une mue. C'est donc d'abord un *moment* que donne à voir cette étude, un moment pris dans un *mouvement* continu, dont *La Revue des revues* s'efforce d'assurer, comme on dit en matière technologique, la *veille*, avec l'idée que les résultats de cette enquête, croisés avec les autres réflexions mentionnées plus haut, peuvent aider à comprendre les réalités de cette irrépressible création revue.

Ce dossier est complété, par deux « chroniques », l'une à propos des premiers effets pour les revues de sciences humaines et sociales de la réforme du système d'aide du C.N.L. mise en œuvre en 1991, à la suite d'une expertise conduite par l'association Ent'revues, et l'autre du dixième anniversaire de la revue *Terrain*<sup>4</sup> dont le parcours original est, à sa manière, emblématique de ce que la création d'une nouvelle revue, toujours improbable et forcément risquée, peut signifier d'incertitudes et exiger de passions.

De tout cet ensemble, il serait certes présomptueux – et ce n'est pas ici notre rôle – de tirer des leçons définitives. Mais au moins voudrais-je, avec toutes les précautions d'usage, présenter deux observations.

La première est que la passion des revues ne se partage pas et que si on s'attache aux motivations et justifications données par les revuistes pour se lancer dans une telle expérience éditoriale, les différences de tempéraments ou d'ambitions sont, tous (mé)comptes faits, peu significatives, qu'il s'agisse de revues scientifiques ou littéraires. De fait, il y a plus d'éléments qui rapprochent les usages et les comportements d'un créateur de revue de sociologie de ceux d'un créateur de revue de poésie qu'il n'y paraît à première vue. Ce qui signifie, plus largement, que conformément d'ailleurs à ce qui avait été au fondement des propositions faites par l'association Ent'revues pour transformer le système d'aide aux revues du C.N.L. – en particulier à propos de la création d'une unique commission Revues en lieu et place d'une administration des aides par « discipline » – que toute expertise sur un secteur ou un autre de revues doit s'inscrire dans une réflexion sur l'ensemble du monde des revues dont les mécanismes et logiques complexes ne laissent de surprendre et de défier toute logique éditoriale et économique habituelle.

La deuxième observation, qui vaut plus particulièrement pour ce secteur des sciences humaines et sociales où la « politique des revues » est souvent – comme au CNRS par exemple, ou dans certaines universités – l'objet d'une valse hésitation permanente, au gré de stratégies éditoriales sans cesse changeantes, est que loin de nuire aux progrès de la connaissance scientifique et à sa diffusion, la multiplication des revues – fussent-elles éphémères – est bien souvent le signe d'une vitalité de la discipline, même lorsque chacune de ces créations s'effectue au nom d'un projet intellectuel de débordement ou décloisonnement de cette discipline, ou de renouvellement de ses méthodes. En effet, même si les différentes études sur les revues, comme le souligne Robert Boure<sup>5</sup> sont encore trop peu approfondies, (mais l'objet même est difficile à évaluer dans la mesure où les critères quantitatifs sont d'une part difficiles à établir et d'autre part insuffisants pour rendre pleinement compte du phénomène étudié) il est patent qu'entre une science qui court après ses revues pour les mieux rassembler et donc contrôler (et au passage, comme la tentation en est fréquente, en réduire le nombre) et une science qui laisse courir ses revues au risque de les voir se multiplier, disparaître et renaître, dans une profusion qui n'alarme que les esprits étroits, seule la seconde se donne, en fait, les moyens indispensables d'une véritable ambition éditoriale.

Pour toutes ces raisons, la création de revues – avec tous ses aléas – mérite beaucoup mieux que ce qu'elle s'attire habituellement de commisération attristée ou de soutien circonspect et parcimonieux dans les officines de recherche où elle éclot : elle devrait plutôt être reconnue d'utilité scientifique.

Olivier Corpet

4. Même si nous avons choisi de retenir pour ce numéro l'anniversaire de *Terrain* la plus récente dans la chronologie des célébrations, nous nous en voudrions de ne pas citer d'autres anniversaires qui valent eux aussi d'être mentionnés, sinon salués : des trente ans de *Sociologie du travail* (n° spécial), aux « quarante lanternes » (*sic*) de *Diogène* (n° 160, 1992, accompagné de la réédition du n° 1) ou encore aux 50 ans d'*Économie et humanisme* (n° 323, octobre-décembre 1992), sinon au centenaire de la *Revue de métaphysique et de morale* (n° 1-2, 1993).

5. Robert Boure, « Le territoire incertain des revues scientifiques » in *La Revue de sciences humaines et sociales*, *op. cit.*, pp. 5-16. Une seconde version, légèrement modifiée, de cet article a paru sous le titre « Sociologie des revues de sciences sociales et humaines » dans *Réseaux*, n° 58, mars-avril 1993, pp. 91-105.

## 1. Corpus et méthodologie

L'objectif de cette recherche est de tracer le profil juridique, éditorial et scientifique des revues de sciences humaines et sociales apparues en France entre le début de 1985 et la fin de 1990 ; d'analyser l'évolution de la forme-revue durant la même période (par exemple : répartition entre numéros diversifiés et numéros thématiques, recherches de nouvelles pratiques d'édition et de diffusion...) ; enfin, de faire le point sur les différents systèmes d'aide aux revues.

Il nous a paru en effet riche d'enseignements de porter l'essentiel de notre travail d'analyse et de réflexion sur cette évolution du *profil éditorial* des revues, plutôt que sur l'étude de la situation économique des revues et de son évolution dans la période considérée (1985-1990), dans la mesure notamment où ce type d'étude économique est grevé par le manque patent et navrant de données fiables : à quelques exceptions près, en effet, la dimension économique de l'activité revuiste n'est pas, comme pour l'ensemble de l'édition commerciale ou de la presse quotidienne et des magazines, le facteur décisif de l'existence ou de la non existence des revues. Notre hypothèse, validée par toute l'histoire des revues depuis plus d'un siècle, est que les revues tirent leurs raisons et possibilités d'existence (fût-elle marginale ou éphémère) moins des capitaux et des moyens matériels mis en jeu que de la force des projets éditoriaux et de l'existence de structures et de réseaux de sociabilité intellectuelle ou scientifique que ces revues organisent et activent, ainsi que des effets directs ou indirects dans les domaines intellectuels et scientifiques de leur production en termes de stratégie individuelle ou collective de légitimation.

C'est pourquoi l'étude de l'évolution éditoriale des revues, qui nécessite un recours à des analyses multiples dans lesquelles l'appréciation qualitative l'emporte nécessairement, inéluctablement même, sur les évaluations quantitatives (ce qui n'empêche évidemment pas d'appuyer notre réflexion sur l'analyse d'éléments « objectifs » tels que les périodicités, les tirages, les structures scientifiques et éditoriales des revues...) nous est apparu comme le moyen le plus sûr

d'observer et, si possible, d'évaluer les transformations en cours.

Selon une définition sommaire, les sciences humaines seraient constituées par les disciplines étudiant le sujet humain dans ses différents comportements, tandis que les sciences sociales réuniraient plutôt celles prenant les sociétés humaines comme objets. Ce clivage apparaît toutefois inopérant : l'histoire, la linguistique, l'archéologie peuvent ainsi être alternativement classées dans l'une ou l'autre de ces deux catégories<sup>1</sup>. Les sciences humaines et sociales ont donc été considérées comme formant un tout dans cette étude, ce qui incite évidemment à une grande prudence pour toute comparaison avec d'autres études similaires, comme celle de la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST), auxquelles il sera néanmoins utile, sinon indispensable, de se référer.

Par revues de sciences humaines et sociales, nous entendons d'abord les revues relevant des disciplines traditionnellement considérées comme telles : anthropologie, archéologie, ethnologie, géographie, histoire, linguistique, philosophie (épistémologie), psychanalyse, psychologie, sciences économiques, sciences de l'éducation, sciences juridiques, sciences littéraires, sciences politiques, sciences religieuses, sociologie. Mais ici encore surgit le problème de la définition des sciences humaines et sociales auquel s'ajoute des réflexions propres à l'objet et la démarche de notre recherche.

Un premier exemple est constitué par les revues touchant à la production artistique. Alors

1. Ces difficultés de classement sont résumées par Dominique Peter-Muller dans *La Circulation de l'information scientifique en sciences sociales et humaines en France*, Paris, Centre coopératif de recherche et de diffusion en anthropologie (Maison des sciences de l'homme), 1985, pp. 2-10. Notons cependant que le rapport de la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (*Inventaire des périodiques scientifiques et techniques primaires français*, Paris, MIDIST, 1981, six volumes, réactualisation : 1985) préserve cette distinction. On trouvera une présentation des principaux résultats de l'étude de la MIDIST dans *La Revue des revues*, n° 8, 1989-90, pp. 36-38.

que le rapport de la MIDIST sur les périodiques scientifiques et techniques primaires français, exclut les arts de son corpus, l'étude de Peter-Muller consacré à *La Circulation de l'information scientifique en sciences sociales et humaines en France*, tient compte de cette dimension de l'activité humaine sous l'expression « Recherches sur les arts »<sup>2</sup>. Pour notre part, nous avons opté pour l'expression « Étude des arts », expression qui a maintenant cours dans certaines universités pour désigner des programmes d'enseignement et de recherches comprenant l'histoire de l'art dans son acceptation classique et les approches méthodologiques ne relevant pas directement de cette discipline (esthétique, sémiologie...). En revanche, l'étude de Peter-Muller ignore les sciences religieuses alors que la MIDIST inclut cette dimension dans la catégorie « philosophie ». Pour notre part, nous avons préféré laisser aux sciences religieuses leur autonomie disciplinaire compte tenu du fait que le phénomène religieux constitue aujourd'hui un objet d'étude pour des chercheurs provenant d'horizons divers (sociologues, psychologues, psychanalystes, politicologues...), fait qui se répercute dans les revues qui s'y consacrent.

Les revues de psychologie et de psychanalyse posent de leur côté un problème spécifique. La psychologie et la psychanalyse, qui sont le plus souvent clairement distinguées, sont ici réunies sous l'appellation de « sciences de la vie psychique », cela afin d'éviter que des revues traitant simultanément de l'une ou de l'autre spécialité, fassent l'objet d'un double classement. Par ailleurs, une discipline récente mais déjà contestée en ce qui concerne du moins sa réalité universitaire<sup>3</sup>, la science de l'information et de la communication, a également été retenue, comme catégorie pertinente.

Nous n'avons toutefois pas voulu limiter notre étude au « noyau dur » des revues de sciences humaines et sociales, c'est-à-dire aux revues de sciences fondamentales et appliquées

exigeant du lecteur la maîtrise préalable d'un savoir spécialisé. Cela non seulement pour éviter le risque de répéter ici, l'étude de la MIDIST sur les périodiques scientifiques et techniques français dits primaires, mais surtout pour être en mesure de cerner le phénomène des revues de sciences humaines et sociales dans toute son ampleur et sa variété.

Pour bien circonscrire ce champ, nous avons donc constitué un corpus tenant également compte, aux côtés des revues spécifiquement moins disciplinaires, de quelques revues pluridisciplinaires et de revues dont l'objet plus que la discipline ou la méthode, relève des sciences humaines et sociales ; c'est le cas de nombreuses revues consacrées à des cultures nationales, minoritaires ou non, ainsi qu'à des phénomènes culturels reliés à l'immigration. Nous avons également inclus dans le corpus de cette étude des revues généralistes, dites « d'idées », qui souvent publient d'importantes contributions de synthèse ou de haute vulgarisation dans les différents domaines appartenant aux sciences humaines et sociales, jouant ainsi auprès du public cultivé (mais non spécialiste), le rôle d'instance de validation d'un savoir qui s'inscrit progressivement dans le patrimoine scientifique commun. Bref, des titres qui, sans être des revues de recherche à proprement parler, sont des publications de haut niveau proposant des essais ou des articles dont la forme comme le fond (notes, références, bibliographies...) en font tout autre chose que des *magazines* de vulgarisation<sup>4</sup>.

4. Relevant de notre corpus, une revue, *Le Gré des langues*, donne pour son domaine une description de son « public-cible » qui peut tout à fait s'adapter à celui des revues de sciences humaines et sociales examinées ici : « Le public visé est certes à reconstituer : il s'agit non pas de ce que l'on appelle le grand public, non pas du public rétréci de la seule linguistique, mais de publics spécialisés divers et diversifiés – ceux de l'ensemble des disciplines ou des champs qui touchent à la langue (universitaires, littéraires, écrivains, psychanalystes, journalistes par exemple, et aussi enseignants de lettres et de langues à tous les niveaux de formation). Ces publics, l'enjeu sera de les additionner, même si tous ne lisent pas l'ensemble des articles publiés, même si beaucoup se contentent, par-delà le plaisir d'un feuilletage, de deux ou trois articles plus proches de leurs

2. *Ibidem*.

3. « La communication dans le collimateur », *Le Monde*, 12 mars 1992.

## CORPUS DE L'ÉTUDE

Titre de la revue	Création	Disciplines
Actuel Marx	1987	philosophie
Age de la science (L')	1988	philosophie (épistémologie des sc.)
Alliage	1989	philosophie (épistémologie des sc.)
America	1986	science littéraire
Amphion	1987	histoire (des techniques)
Ani Cahiers arméniens	1986	ethno./anthropo.
Annales d'économie et de statistiques	1986	science économique
Apertura	1987	« psy » (psychanalyse)
Archimède et Léonard	1985	socio. (pratiques techniques)
Arstudio	1986	études des arts
Autrement dire	1985	science littéraire
Awal	1985	science littéraire
Balkan	1988	science politique
Bulletin. La revue de l'action sociale et de la justice	1985	science juridique
Cahiers critiques du patrimoine	1985	science littéraire
Cahiers d'ét. sur la Médit. orient. et le monde turco-iranien	1985	science politique
Cahiers de l'économie du livre	1989	science économique (édition)
Cahiers de l'imaginaire	1988	anthropologie (psycho-critique)
Cahiers de l'Orient (Les)	1986	science politique
Cahiers de philosophie (Les)	1985	philosophie
Cahiers du C. de rech. et d'ét. des situations intercult.	1987	science de l'éducation
Cahiers du C.C.I.	1986	études des arts
Cahiers Intersignes	1990	ethno./anthropo.
Catholica	1987	science religieuse
Chimères	1987	« psy » (schizoanalyse)
Corpus	1985	philosophie
Cosmopolitiques	1985	science politique
Décision philosophique (La)	1987	philosophie
Dictionnaire et lexicographie	1990	linguistique
Droit et Société	1985	science juridique
Droits	1985	science juridique
Éclat du jour (L')	1987	« psy » (psychanalyse)
Éducation et Management	1989	science de l'éducation
Émoi de l'histoire (L')	1988	histoire
Erre (L')	1986	science de l'éducation
Ethnies	1985	anthropo./ethno.
Être Psy (L')	1987	« psy » (psychologie)
Études Jean-Jacques Rousseau	1987	science littéraire
Événement européen (L')	1988	science politique
Figures	1989	anthropologie (psycho-critique)
Frénésie	1986	« psy » (hist. psychiatrie et psychia.)
Futur antérieur	1990	idées
Genèses	1990	histoire
Gradhiva	1986	ethnologie (histoire)
Grès des langues (Le)	1990	linguistique
Hermès	1988	science de l'info. et de la com.
Histoire de l'art	1988	études des arts
Histoire et Mesure	1986	histoire
Intercultures	1989	anthropo./ethno.

## CORPUS DE L'ÉTUDE

Titre de la revue	Création	Disciplines
Internationale de l'imaginaire	1985	science littéraire
Islam et Société au Sud du Sahara	1987	anthropo./ethno.
Jérusalem	1986	« psy » (psychanalyse)
Kairos	1990	philosophie
Krisis	1988	idées
Lidil	1989	linguistique
Ligeia	1987	études des arts
Lignes	1987	idées
Lumières de la ville (Les)	1989	sociologie
Madagascar, océan Indien	1990	anthropo./ethno.
Mappemonde	1986	géographie
Marges	1989	idées
Matériaux pour l'histoire de notre temps	1985	histoire
Mawon	1987	anthropo./ethno.
Médiaspouvoirs	1985	science de l'info. et de la com.
Mentalités	1988	histoire
Messenger européen (Le)	1987	idées
Métis	1986	anthropologie
Midi	1986	histoire
Migrations sociétés	1989	sociologie
Nouvelle Alternative (La)	1986	science politique
Papiers de G.R.E.S.E.	1987	science économique
Pardès	1985	science religieuse
PISTES	1989	« psy » (psychanalyse)
Politix	1988	science politique
Polysèmes	1989	science littéraire (sémiotique)
Projections	1989	sociologie (santé)
Psychologie clinique	1989	« psy » (psychologie)
Puck	1988	études des arts (marionnettes)
Quaderni	1987	science de l'info. et de la com.
Recherche photographique (La)	1986	études des arts (photographie)
Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie	1986	philosophie
Règle du jeu (La)	1990	idées
Revue archéologique de l'Ouest	1985	archéologie
Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe	1985	« psy » (psychanalyse)
Revue du MAUSS (La)	1988	sociologie (des sciences sociales)
Revue européenne des migrations internationales	1985	géographie
Revue française d'économie	1986	science économique
Revue française de droit constitutionnel	1990	science juridique
Revue internationale d'histoire de la psychanalyse	1988	histoire
Revue internationale de psychologie sociale	1988	« psy » (psychologie)
Revue internationale de psychopathologie	1990	« psy » (psychopathologie)
Savoir	1989	science de l'éducation
Savoirs	1988	anthropologie (sciences et techniques)
Serment des Horaces (Le)	1987	études des arts
Sociétés contemporaines	1990	sociologie
Sociologie de la santé	1989	sociologie
Sport Histoire	1988	histoire

Compte tenu de ces remarques, un corpus de 97 revues de sciences humaines et sociales nées entre 1985 et 1990 a été établi à partir de listes et d'informations disponibles dans les sources suivantes :

- le fichier général d'Ent'revues ;
- l'étude menée par Ent'revues, en 1990, sur le système d'aide aux revues du Centre national des lettres ;
- le *Catalogue de Premier Salon de la revue*, publié en 1990 par Ent'revues ;
- le *Catalogue des revues culturelles* publié par Ent'revues à l'automne 1991 ;
- le *Guide de la presse* (Office universitaire de presse, 1990) ;
- le répertoire *Revues et magazines d'aujourd'hui* (Éditions du Cercle de la librairie, 1990) ;
- le dépouillement du fichier des revues de la bibliothèque de la Maison des sciences de l'homme et la consultation directe de nombreuses revues conservées dans cette institution ;
- les dossiers, les enquêtes, les comptes rendus et les notes de lecture publiées dans *La Revue des revues* depuis sa création en 1986.

On trouvera dans le tableau ci-après la liste des revues retenues pour constituer le corpus de cette étude, suivie de leur année de création et de leur discipline de rattachement.

Ces 97 titres ne représentent certes pas la *totalité* des revues de sciences humaines et sociales créées entre 1985 et 1990. Certaines – volontairement ou non ? – ne sortent guère du cercle quasi exclusif de leurs animateurs, des auteurs qui y écrivent et de leurs proches. D'autres font face à des difficultés de diffusion et de distribution nuisant à leur visibilité. Nous rappellerons plus loin ces difficultés que rencontrent de nombreuses revues, mais pour l'instant, grâce à la variété et à la qualité des sources auxquelles nous

---

préoccupations courantes. Une telle addition, si on la réussit, signifie une diffusion qui devrait être relativement importante. »

Précisons ici que, tout au long de cet article, les citations dépourvues de référence sont tirées du premier numéro des revues citées ou de documents de présentation les accompagnant.

avons eu recours pour constituer le corpus, nous pouvons affirmer sans risque d'erreur que la *grande majorité* des revues apparues durant les six années retenues pour cette étude a été retracée.

Outre l'année de création de chacune des revues et la discipline à laquelle elles appartiennent – critères discriminants dans la constitution de cette liste – les informations recueillies ont été regroupées sous les rubriques suivantes :

- périodicité, nombre de numéros parus, tirage, nombre moyen de pages d'un numéro ;
- structures juridiques et structures rédactionnelles ;
- modèle éditorial (numéros thématiques ou *varia*), présence de chroniques ou de rubriques régulières, langue(s) de rédaction des articles, présence de résumés et leur langue de rédaction, présence d'instructions aux auteurs et de présentation des auteurs (biographie, bibliographie ou rattachement institutionnel), indexation des revues dans des bases de données bibliographiques (CCN ou l'INIST) ;
- organisme responsable de la rédaction (s'il y a lieu), ville de rédaction, diffuseur et distributeur ;
- autres activités éditoriales des revues ; aides, subventions ou soutiens financiers obtenus par les revues <sup>5</sup>.

On notera que s'il est aisé de déterminer la date de naissance d'une revue une fois qu'elle a été localisée, il n'en est pas de même en ce qui concerne son éventuelle disparition. Il est, bien sûr, dans notre sélection des morts remarquées ou même annoncées (*Amphion, L'Aventure humaine, La Décision philosophique, L'Éclat du Jour, Jérusalem, Midi, Savoirs, Sport Histoire*). Mais il n'est pas toujours facile de distinguer entre un arrêt

---

5. En revanche, la nature hétérogène des sources citées plus haut, garante d'un recensement efficace des revues, ne permet pas d'isoler tous les éléments d'information énumérées ci-dessus. D'où, pour certaines revues, l'absence de certaines données, soit introuvables, soit irrécupérables, ce qui montre, notons-le au passage, que les revues elles-mêmes, toujours promptes à se plaindre de l'indifférence des médias à leur égard ou de la frilosité des lecteurs ou abonnés potentiels, sont plus souvent que nécessaire directement responsables de ces états de fait, incapables ou insoucieuses de se faire connaître par ceux qu'elles cherchent précisément à séduire ou atteindre.



définitif, un long retard ou même une mise en sommeil, et il n'est pas rare de voir un titre réapparaître subitement en librairie ou sur les rayons des bibliothèques après de nombreux mois, voire une ou deux années de silence.

Avant de livrer les principaux résultats de la radioscopie de ces nouvelles revues, il importe, très succinctement, d'apporter quelques précisions relatives au contenu même de ce corpus. Deux observations s'imposent en effet :

- Le nombre de titres créés chaque année entre 1985 et 1990 montre une tendance à la décroissance. Cette tendance des revues de sciences humaines et sociales, entendues ici dans un sens large, fait écho à celle décelée par l'étude de la MIDIST (1985) concernant, rappelons-le, le « noyau dur » de ce groupe de publications (les revues de recherche fondamentale et appliquée) ; celles-ci se caractérisent par une chute brutale des créations durant les années quatre-vingts. L'étude de la MIDIST répartissant l'ensemble des « périodiques scientifiques primaires français » selon leur année de création donnait les résultats suivants :

Des 301 revues de sciences humaines existant en 1985 :

- 9,6 % ont été créées durant les années cinquante ;
- 17,3 % durant les années soixante ;
- 16,6 % ont été créées entre 1971 et 1975 ;
- 16,6 % également entre 1976 à 1980 ;
- 5,3 % de ces revues ont été créées entre 1981 et 1985.

Pour les 211 revues de sciences sociales existant en 1985, les pourcentages évoluent selon une courbe semblable :

- 10,4 % ont été créées durant les années cinquante ;
- 21,3 % durant les années soixante ;
- 20,4 % ont été créées entre 1971 et 1975 ;
- 18,5 % entre 1976 et 1980 ;
- 6,2 % entre 1981 et 1985.

Cette tendance devrait être examinée par rapport à l'histoire des sciences humaines et sociales en France. On sait que ces disciplines connurent un développement accéléré après la seconde guerre mondiale et notamment durant les années

soixante et soixante-dix tant sur le plan scientifique et épistémologique avec leur arrivée massive à l'université et la multiplication des groupes de recherche que sur le plan de la culture commune grâce à une très large vulgarisation médiatique. Ce développement spectaculaire connaît cependant un temps d'arrêt, voire de remise en question depuis le début des années quatre-vingts.

Par l'objet auquel elles s'intéressent ou la méthodologie qu'elles lui appliquent, de nombreuses nouvelles revues (une quarantaine) peuvent ressortir de plus d'une discipline, sans compter les titres qui s'affichent ouvertement pluridisciplinaires : c'est dire qu'il ne nous a pas toujours été facile de dégager une dominante. Cependant pour un essai de typologie de ces nouvelles revues, nous renvoyons au détail de notre étude pour nous en tenir, ici, à quelques remarques rapidement esquissées.

L'ethnologie/anthropologie, les sciences de la vie psychique (12 titres chacune), l'histoire enfin (avec 9 créations), apparaissent comme les disciplines vedettes de la période considérée.

Tradition française au rayonnement international, capacité à s'enrichir des apports des sciences humaines et sociales expliquent sans doute la faveur dont jouit l'histoire qui s'illustre, dans notre corpus, par la diversité des approches (réflexion sur l'histoire des sciences sociales pour *Genèses*, tradition des *Annales* poursuivie par *Mentalités*, revue d'étudiants avec *L'Émoi de l'Histoire*), la spécificité des objets (*Midi* pour l'histoire du sud de la France, *Sport Histoire*) et des méthodes (*Histoire et Mesure*).

Faut-il mettre au compte d'une même vitalité, l'exceptionnelle créativité des disciplines regroupées sous l'appellation « sciences de la vie psychique » ? N'y a-t-il pas à côté de l'effervescence propre à une science encore neuve, le témoignage d'un domaine où domine les clivages, déchiré en groupes qui s'ignorent, quand ils ne s'excluent pas ? Pour s'en tenir aux deux extrêmes, entre *Chimères*, revue de schizoanalyse, *L'Éclat du jour* dont l'éphémère ambition fut de questionner le politique par la psychanalyse et la *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe* ou la *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse* passe une ligne qui démarque la

quête d'une reconnaissance scientifique et universitaire d'une volonté de préserver l'« impertinence » d'un savoir contre les discours en place.

Quant à l'ethno/anthropologie à côté de titres au profil disciplinaire classique comme *Métis*, revue d'anthropologie antique, *Savoirs* consacrée aux sciences et aux techniques, le fait le plus remarquable est le nombre des nouvelles créations qui se vouent à l'étude des cultures minoritaires : *Ani cahiers arméniens*, *Mawon* issu du centre d'Études sur les Antilles, la Guyane et la Réunion, *Cahiers Intersignes* tournés vers la culture islamique, *Ethnies* qui préserve la mémoire indienne ou encore *Madagascar, océan Indien et Islam et sociétés du Sud du Sahara*.

C'est le même « regard éloigné » qui caractérise les revues de science politique dont six des sept nouveaux titres se consacrent aux enjeux de la politique internationale (*Cosmopolitiques*, *L'Événement européen*) et plus spécifiquement encore aux données politiques régissant certaines régions du monde : Europe de l'Est (*La nouvelle Aternative*, *Balkans*), Proche et Moyen Orient (*C.E.M.O.T.I.*, *Les Cahiers de l'Orient*).

Nous nous bornons ici aux disciplines qui ont fait montre de la plus grande vitalité revuiste, mais une analyse identique, qui retrouverait les mêmes difficultés à enserrer les nouveaux titres dans un cadre déjà constitué, qui partagerait les revues au profil disciplinaire classique de celles campant délibérément dans les marges d'un savoir institué ou déplaçant les limites de leur champ avec l'émergence d'objets nouveaux, pourrait être poursuivie pour les autres domaines même s'ils se sont montrés moins prodigues en créations.

## 2. Radioscopie des revues de sciences humaines et sociales créées entre 1985 et 1990

On trouvera ci-dessous une série d'observations tirées de l'analyse quantitative des différentes données recueillies.

### Périodicités

Publiant le plus souvent de un à quatre numéros par année, avec une nette préférence pour les formules semestrielle ou trimestrielle, la vo-

lonté de ces revues est de pouvoir réfléchir sur les événements qui font l'actualité tout en évitant, grâce à un rythme de parution étendu, la « tyrannie » de l'information immédiate. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine des revues d'idées, comme nous le verrons plus loin, mais aussi dans celui plus particulier de l'étude des arts, comme l'exprime par exemple la revue *Ligeia* : « Destinée au milieu culturel en général, [*Ligeia*] paraît tous les trois mois, avec une cadence de publication qui lui permet d'échapper aux problèmes les plus contingents qui relèvent des modes, de la conjoncture et de l'anecdotique. En effet, toutes les revues d'art existant actuellement – et souvent malgré leur grande qualité – se retrouvent en quelque sorte fatalement « engluées » dans l'actualité immédiate sans aucune possibilité de distanciation. »

Les fondateurs du *Gré des langues* justifient aussi le choix de sa périodicité : « *Le Gré des langues* sera une revue que l'on garde, et dont on ne fait pas rapidement le tour. En même temps, la politique des rubriques exige un minimum de rythme dans la parution. Le mieux paraît donc être de faire du *Gré des langues* une revue semestrielle. »

Cette exigence rencontre le réalisme économique pour les revues publiées par des maisons d'édition privées qui fondent, en effet, sur la régularité des parutions leurs opérations de diffusion et de distribution.

### Tirages

La modestie des tirages des revues de sciences humaines et sociales est ici confirmée : ils dépassent rarement 3 000 exemplaires, la majorité des revues tirant à moins de 2 000 exemplaires. Cette modestie des tirages constitue toutefois une caractéristique de l'ensemble de l'activité éditoriale dans le domaine des sciences humaines et sociales : 67 % des ouvrages de cette catégorie publiés en France en 1988 ont été tirés à moins de 5 000 exemplaires, 91 % à moins de 10 000<sup>6</sup>.

6. Cf. l'étude de Marc Minon sur « L'État de l'édition en sciences humaines et sociales », *Cahiers de l'économie du livre*, n° 4, 1990, pp. 47-94.

Ajoutons toutefois que la longévité des revues de sciences humaines et sociales – à l’instar des ouvrages – peut dans certains cas être plus longue que celle des magazines par exemple. Des revues, pariant sur le succès d’un thème ou d’un dossier, augmentent parfois le tirage d’un numéro. Il peut même arriver qu’un numéro spécial ayant bien fonctionné soit réimprimé ou même réédité en livre de poche. On peut voir ici l’une des causes (sinon la cause) de la prolifération des numéros à thème, sur lequel nous reviendrons plus loin.

Les trois plus faibles tirages sont présentés par une revue annuelle de science littéraire tirant à 200 exemplaires (*Autrement Dire*), une revue semestrielle d’histoire tirant à 250 exemplaires (*Histoire et Mesure*) et une revue semestrielle consacrée à l’étude des rapports interculturels tirant à 300 exemplaires (*Cahiers du Centre de recherches et d’études des situations interculturelles*).

Les trois plus forts tirages sont le fait d’une revue trimestrielle d’étude des arts contemporains tirant à 10 000 exemplaires (*Arstudio*), d’une revue semestrielle d’histoire de la photographie tirant à 5 000 exemplaires (*La Recherche photographique*), ainsi que d’une revue de science de l’éducation tirant à 4 000 exemplaires (*Éducation et Management*). La première est éditée par un galeriste connu dans le milieu de l’art contemporaine qui a su attirer dans les pages de sa publication une publicité de prestige. La seconde est coéditée par la ville de Paris (par l’intermédiaire de l’Association Paris Audiovisuel) et l’Université de Paris VIII. La troisième est l’émanation d’un Centre régional de documentation pédagogique (Académie de Créteil). De manière générale, les revues qui présentent un tirage plutôt élevé sont également celles qui font un effort de diffusion en librairie, c’est-à-dire envers les lecteurs non spécialistes.

### Structures juridiques

Le rattachement à une maison d’édition est encore la façon la plus usitée de publier une revue de science humaine et sociale : près de 50 % des titres créés entre 1985 et 1990 sont ou ont été intégrés au catalogue d’un éditeur privé. Si les

éditeurs sont souvent prompts à énumérer les difficultés que représente la publication de revues (charges coûteuses, gestion difficile, faible rapport), cette forte présence de la part d’entités commerciales dont la philanthropie n’est pas la vocation, indique que les avantages ne sont pas négligeables : les revues sont un des rares produits payables à l’avance et les abonnements, en général renouvelables en début d’année, sont la bienvenue pour irriguer la trésorerie ; les revues permettent d’effectuer un travail de prospection, de constituer un réseau d’auteurs sur des secteurs « pointus », et également de mieux préparer les projets d’ouvrages ou de collections<sup>7</sup>.

Lorsque aucun éditeur privé ne s’intéresse à un projet de revue ou quand les avantages que peut procurer une telle formule en termes de structures et de stabilité risquent de constituer pour les animateurs de la revue une entrave à leur projet, l’association est généralement la solution retenue. Un peu plus du tiers des revues qui ont vu le jour entre 1985 et 1990 ont opté pour ce mode juridique très souple qui n’exige aucun investissement important de capital. Cette souplesse rend toutefois difficile l’analyse d’un phénomène qui recouvre une diversité extrême de situation allant de la petite revue publiée par quelques personnes (voire une seule) qui assument tout ensemble la conception, la diffusion et la distribution, à la revue appartenant à une associative disposant de nombreux membres et d’un budget conséquent, en passant par les revues association diversement subventionnées et celles qui ont recours à des structures professionnelles de diffusion et de distribution, etc.

On pourrait presque joindre à ces deux groupes majoritaires les quatre revues publiées par une SARL, mais le faible nombre de revues ayant opté pour ce mode juridique complexe exigeant argent et moyens ne permet pas de tirer à leur sujet des conclusions valables.

Les institutions d’enseignement, de recherche et de culture (grandes écoles, universités,

7. « Point de vue d’un éditeur » (entretien avec Dominique Autié des Éditions Privat), *La Revue des revues*, n° 1, mars 1986, p. 11.

maisons des sciences de l'homme, musées...) jouent également un rôle essentiel dans la production et la diffusion des revues, malgré un nombre limité de créations (treize) entre 1985 et 1990. Elles répondent ainsi à une de leurs missions : la diffusion du savoir et de la recherche. Les revues publiées par ces institutions sont *a priori* les moins rentables en ce sens que ce sont elles qui se tiennent au plus près de la recherche « en train de se faire », qui en assument la visibilité même lorsqu'elle s'effectue dans des centres très spécialisés hors des grands axes de production ou de diffusion (des laboratoires situés en provinces, par exemple) <sup>8</sup>.

Pour assumer cette tâche difficile et intervenir là où les grandes maisons d'édition ne s'aventurent pas, des universités et des centres de recherches ont senti le besoin, durant les années soixante-dix, de mettre sur pied des structures éditoriales s'apparentant aux maisons d'édition privées. Ce sont les maisons d'édition dites « à fonds publics » <sup>9</sup>. On compte une dizaine de ces éditeurs « publics ». Les plus importantes, dans le domaine des revues, sont les Éditions du Centre national de la recherche scientifique, les Éditions de la Fédération nationale de science politique, les Éditions de la Maison des sciences de l'homme (Paris), les Presses universitaires de Nancy, les Presses universitaires de Grenoble et les Presses universitaires du Mirail. Ensemble, ces éditeurs publient dix revues faisant partie de notre corpus.

8. Dans le cas, rare et non représenté dans notre étude, de revue *entièrement* publiée par les soins d'un ministère, la situation peut ne pas être confortable, comme le laisse entendre le témoignage de la responsable de la revue *Terrain* éditée par le Ministère de la culture, publiée dans ce dossier p. 99.

9. Dans le grand domaine de la production d'ouvrages de sciences humaines et sociales, ces entreprises à capitaux publics sont de dimensions variables ; leur chiffre d'affaires varie de quelques centaines de milliers à plusieurs millions de francs. Signalons toutefois une donnée dont on peut raisonnablement penser qu'elle correspond également à une réalité des revues : ces entreprises représentent 12 % des nouveautés, mais occupent à peine plus de 5 % de part du marché. De Marc Minon, « L'état de l'édition en sciences humaines et sociales », *op. cit.*, p. 53.

Si d'après l'étude rédigée par Bipe-conseil sur l'édition des sciences humaines et sociales <sup>10</sup>, les cinq plus importantes maisons d'édition qui publient des ouvrages dans ce domaine (dans l'ordre Fayard, Flammarion, Gallimard, Le Seuil et les Presses universitaires de France) totalisaient 28 % du nombre d'ouvrages publiés dans ce domaine en 1988, il faut noter qu'entre 1985 et 1990, ces maisons ont publié 10,3 % des revues créées : deux pour Fayard, aucune pour Flammarion, une pour Gallimard, deux pour le Seuil et cinq pour les Presses universitaires de France.

L'ensemble des trente-six maisons d'édition privées ou à fonds publics qui ont dominé le marché des sciences humaines et sociales avec 71,8 % des ouvrages ayant vu le jour en 1988, ont participé, entre 1985 et 1990, à 32 % des créations de revues : à celles déjà énumérées dans le paragraphe précédent, ajoutons un titre pour Le Cerf, un pour La Découverte, deux pour les Éditions du Centre national de la recherche scientifique, cinq pour L'Harmattan, un pour les Presses universitaires de Nancy, un pour Odile Jacob, un pour les Presses de la Fédération nationale de science politique, trois pour Privat et six pour les autres presses d'université.

On peut donc émettre l'hypothèse que le monde des revues des sciences humaines et sociales est moins concentré que celui des ouvrages de même type.

Avec cinq titres créés en six ans (*Actuel Marx, Droits, Revue française de droit constitutionnel, Revue internationale d'histoire de la psychanalyse, Revue internationale de psychopathologie*), les Presses universitaires de France confirment leur rôle considérable dans l'édition de ce type de revues, enrichissant les grandes disciplines de leur catalogue : philosophie, droit et psychanalyse. À leur côté, L'Harmattan s'affirme comme l'autre pôle fort avec quatre créations, plus un titre repris (*Cahiers de l'imaginaire, Futur antérieur, Le Gré des langues, Madagascar Océan indien, Sociétés contemporaines*) ; là encore ces titres prolongent les grands domaines éditoriaux privilégiés par cette maison, les études sociales et anthropologi-

10. Étude résumée dans l'article de Marc Minon, *op. cit.*

ques avec une inflexion vers la linguistique représentée par *Le Gré des langues*.

La maison d'édition de Toulouse, Privat, qui comptait dix revues à son catalogue en 1986, a dû se délester de la plupart d'entre elles à la suite d'une réorganisation consécutive à son rachat par les Éditions Bordas. De fait, en 1990, Privat ne publiait plus aucune des trois revues que cette maison avait lancé depuis 1985 : *Sport Histoire* a cessé de paraître ; *Les Cahiers de l'imaginaire* sont passés à L'Harmattan, *La Revue internationale de psychologie sociale* s'est donné une forme associative. Même évolution chez Fayard où les deux revues créées, se sont juridiquement éloignées de la maison, *Corpus* pour devenir une association et *La Revue française d'économie* une SARL.

Le Seuil et les éditions Klincksieck se signalent également avec deux revues chacune : *L'Age de la science* (en coédition avec Odile Jacob) et *L'Événement européen* pour le Seuil ; une création : *Psychologie clinique* et une reprise : *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, pour Klincksieck.

Signalons la présence d'un éditeur allemand, Springer Verlag, qui publie à Paris une revue de psychanalyse : *Apertura*.

Du côté des maisons d'édition à fonds publics, les Presses universitaires du Mirail (Toulouse) ont été les plus actives avec trois créations de revues (*Cahiers de recherche et d'étude des situations interculturelles*, *Kairos*, les *Papiers du G.R.E.S.E*), suivies par les Éditions du Centre national de la recherche scientifique et les Éditions de la Maison des sciences de l'homme avec deux (*Hermès* et *Histoire et Mesure* d'une part, *Awal* et *Islam et sociétés au sud du Sahara* d'autre part).

En résumé, si on met en parallèle ces différentes données sur les tirages, les disciplines, le rattachement et la forme juridique des différents éditeurs de ces revues, plusieurs tendances se dégagent :

- Les revues d'anthropologie/ethnologie sont majoritairement publiées par une association, tout comme les revues de géographie et les revues de sciences politiques.
- En revanche, ce sont les maisons d'édition privées qui dominent nettement dans les créa-

tions de revues d'idées, de psychanalyse et de psychologie, et de façon plus relative dans les créations de revues d'archéologie/histoire, de linguistique, de philosophie et de sciences juridiques.

- Les maisons d'édition à capitaux publics et les institutions ne sont pas actives dans tous les domaines. Ensemble, elles se manifestent plus sensiblement en études des arts, en philosophie, en sciences économiques, en sciences littéraires et sociologie.

Par ailleurs, si on croise les différents types de structures juridiques avec les tirages, on peut faire plusieurs contacts :

- Les maisons d'édition à fonds publics sont les champions des petits tirages (quatre titres sur neuf tirant à moins de 500 exemplaires ; aucun ne tirant au-delà de 2 000 exemplaires). Incluant les revues publiées par une institution de recherche et d'enseignement (deux titres sur six tirant à moins de 500 exemplaires), le secteur public de l'édition de revues se signale par la faiblesse générale des tirages. Cette donnée ne peut cependant être interprétée comme un défaut ou une faiblesse ; ces catégories d'éditeurs acceptent de publier des recherches très spécialisées, destinées à un public forcément restreint, activité qui fait également partie de la « mission » intellectuelle des revues ;
- Les revues d'association sont généralement tirées à un nombre plutôt restreint d'exemplaires, entre 1 000 et 2 000 exemplaires (dix-sept titres sur vingt-quatre) ;
- À l'exception de celles publiées par une SARL, les revues publiées par les maisons d'édition privées atteignent des tirages se situant généralement entre 1 000 et 3 000 exemplaires (treize titres sur dix-neuf).

### Structures rédactionnelles

Notre étude montre qu'une majorité de revues possède au moins une instance collective d'orientation qui dirige ou supervise le travail des personnes travaillant à la réalisation matérielle de la revue.

On doit toutefois noter que de nombreuses appellations sont utilisées, tant en ce qui

concerne les instances collectives d'orientation (Conseil scientifique, Comité de rédaction, etc.) que les fonctions individuelles de réalisation (Directeur de publication, Secrétaire de rédaction, etc.).

Cette première difficulté est doublée d'une autre : sous une appellation identique, le champ des responsabilités, l'organisation et la répartition du travail ne sont pas forcément les mêmes d'une revue à l'autre.

Toutefois, au-delà des réserves proprement statistiques que suscitent les données recueillies, qui font à première vue apparaître pour un « patronage » scientifique bien structuré une majorité de revues, des interrogations peuvent être soulevées au sujet de la valeur réelle de ces instances rédactionnelles et de leur rapport. Il faut ici se reporter à des expériences et à des témoignages sectoriels. En ce qui concerne la sociologie par exemple, une étude a relevé que « Les revues qui possèdent un comité de rédaction explicitement constitué, régulièrement renouvelé, et non strictement lié à une institution, sont l'exception et non la règle dans la sociologie française. Cette situation est évidemment défavorable à l'établissement de critères collectifs d'évaluation de la qualité des recherches, ainsi qu'au maintien d'un centre fort et généraliste dans la discipline <sup>11</sup>. » Des Conseils ou des Comités de rédaction pléthoriques constituent-ils dans les faits la garantie intellectuelle et scientifique recherchée et attendue ?

Dans un souci d'efficacité et pour assurer une homogénéité intellectuelle de la revue, *Lignes* concentre volontairement toutes les responsabilités éditoriales dans les mains de trois personnes formant la direction collégiale de la revue. À l'opposé, *La Règle du jeu*, fondée par Bernard-Henri Lévy, a choisi de se doter d'un Comité de rédaction de quatorze membres et un Comité éditorial composé de seize écrivains (sans compter un directeur, un rédacteur en chef et deux « conseillers ») ; outre le fait de constituer un « vivier » de contributeurs, la rédaction attend

de ce dernier des « suggestions » et des « impressions », fonction qui n'apparaît somme toute pas tellement éloignée du simple rôle de « parrainage » dont se défend pourtant la revue : « Ce comité [éditorial], on l'aura compris, n'est pas dans notre esprit l'un de ces catalogues de noms dont les jeunes revues aiment se dire qu'ils parrainent leur entreprise. S'ils sont là, c'est qu'ils partagent avec nous une idée de la littérature ainsi qu'un pari sur son pouvoir [...]. Tous [...], nous sommes allés les voir. Et à tous nous avons dit : "cette revue est la vôtre ; elle attend vos suggestions et vos interventions ; vos textes et vos impressions". » Pour sa part, *Alliage*, éditée par le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond opte pour une solution qui peut apparaître tout aussi efficace en inventant un Comité de parrainage fictif où voisinent Alphonse Allais et Archimède, Sonia Delaunay et René Descartes ou encore Boris Vian et Léonard de Vinci.

Là encore, si on croise les structures juridiques avec les différentes modalités d'organisation des processus de décision ou d'orientation des revues, on remarque que les associations constituent la catégorie d'éditeurs ayant les structures éditoriales les plus complexes : 82,1 % des revues possèdent trois niveaux et plus d'instances de consultation et de décision, tandis que les maisons d'édition privées et les SARL suivent avec 75,5 % des revues ayant trois niveaux et plus.

Mais on peut également relever que ce sont les maisons d'édition à fonds publics (éditions universitaires) et les institutions de recherche et d'enseignement qui éditent le plus grand nombre de revues dirigées par des structures éditoriales simples avec près de 60 % de ces revues ayant trois niveaux et plus. En apparence paradoxal, ce résultat peut s'expliquer par le fait que plusieurs de ces revues, dont le tirage – nous l'avons vu – est parmi les plus bas, jouent un rôle de diffusion dans des secteurs extrêmement étroits et spécialisés du savoir ; leur objectif vise plus la circulation d'une information dans le monde relativement clos de spécialistes (souvent réunis en « réseaux » de petites revues universitaires), que la validation publique de ces informations qui interviendra plus tard à un niveau éditorial supérieur.

11. Jean-Michel Chapoulie et Claude Dubar, *La Recherche en sociologie dans les universités*, Paris, Direction de la recherche et des études doctorales, Ministère de l'Éducation, 1991, p. 42.

## Structurations des sommaires

La tendance à la publication de numéros monothématiques a probablement trouvé un point d'arrêt à son expansion. Certes, un peu plus du tiers des revues y souscrivent toujours, mais nombreuses (vingt-sept) sont celles qui recherchent, par leurs sommaires ou leur rythme de parution, un équilibre entre le « dossier » et les articles variés. Ce sont *grosso modo* les deux tiers des revues créées entre 1985 et 1990 qui offrent à leurs lecteurs un sommaire des numéros entièrement ou partiellement « varia ».

La faveur encore récente des numéros à thème se voulait être une réponse au raccourcissement de la présence en librairie d'un numéro à mesure que s'accéléraient les offices et les retours. Mais il n'est pas certain que cette façon de prolonger la vie d'un numéro n'ait pas desservi les revues : ce qu'elles gagnaient en présence dans les librairies, elles risquaient de le perdre en abonnements tant il est vrai que la « surprise » que peut donner au lecteur la variété d'un sommaire constitue une motivation importante au fait de souscrire un abonnement. Cet effet de « surprise », témoignant du travail collectif d'une équipe éditoriale, fait partie de ces « liens indéfinissables » qui doivent nécessairement s'établir entre une revue et ses lecteurs. Les animateurs des *Cahiers de L'Orient* écrivent dans le premier numéro de la revue : « La naissance d'une revue est toujours une aventure. Une belle aventure. Un premier numéro est, en principe, le début d'une longue série. Mais entre un journal et ses lecteurs, l'aventure se mue très vite en liens indéfinissables : sans eux elle tourne court ; avec eux, elle devient une entreprise crédible ; pour eux, l'équipe se sent investie d'une mission. »

Or, une revue qui devient un quasi-livre se prive de cet élément de séduction intellectuelle qui correspond totalement à la spécificité de la forme-revue ; elle perd une part de son identité et fragmente son lectorat en éloignant les lecteurs qui ne sont pas forcément intéressés par le thème de telle ou telle livraison<sup>12</sup>.

L'équipe du *Gré des langues*, revue de linguistique, écrit précisément à ce propos : « ...Il faut un objet-revue [...] bien différencié du livre, parce

qu'il doit être divers et éphémère, mais loin aussi du magazine parce qu'il doit faire travailler, et être manipulable à loisir, parce que les articles ne se feuilletent pas, mais se liront, et s'éprouveront. » Dans ce même document la revue refuse clairement toute organisation systématique par thème de ses numéros, ce qui n'exclut pas qu'elle puisse, à l'occasion, réunir une série d'auteurs qui discuteront sous divers angles un problème particulier.

## La légitimation scientifique

Ce que nous appelons ici la légitimation scientifique n'a évidemment rien à voir avec la qualité intrinsèque des articles et la valeur globale des revues. Elle repose sur la mise en application ou non d'un certain nombre de règles exigées par la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique aux revues à qui elle accorde son soutien financier. Parmi celles-ci nous avons retenu trois critères de « scientificité » liés à la présence 1° de résumés des articles, 2° d'une présentation des auteurs ; et 3° d'instructions aux auteurs.

Le premier de ces critères s'attache au contenu éditorial, le second à la forme et le troisième aux contributeurs, l'ensemble permettant de rendre compte de l'importance qu'accordent les revues à la mise en œuvre d'un appareil scientifique.

Les résultats de notre enquête indiquent que les revues de sciences humaines et sociales entendues dans un sens large adoptent dans leur ensemble un comportement semblable aux revues primaires de la même catégorie, lesquelles, selon l'enquête de la MIDIST (1985) 67,4 % des périodiques primaires de sciences humaines et

12. Pour ce qui est des revues de sociologie, Jean-Michel Chapoulie et Claude Dubar écrivent : « Il faut rappeler ici que le marché potentiel pour une revue de sociologie est étroit en France (pour des raisons démographiques évidentes), et ce d'autant plus que les revues ne sont pas simultanément tournées en raison de leurs thèmes vers un public extérieur à la discipline. » (*La Recherche en sociologie dans les universités*, op. cit., p. 42).

55,5 % des périodiques primaires de sciences sociales, ne publiaient pas de résumés.

Par ailleurs, 19 % des revues de sciences humaines et sociales fondées entre 1985 et 1990 respectent la norme de la MIDIST et publient les règles de présentation des articles. À titre de comparaison, le rapport de la MIDIST (1985) indique que 20,4 % des périodiques primaires de sciences humaines et 15,9 % des périodiques primaires de sciences sociales publient leurs règles de présentation. Ici encore, les revues de sciences humaines et sociales entendues dans un sens large rejoignent les revues primaires de la même catégorie.

En revanche, plus de la moitié des revues s'approchent de la norme de la MIDIST exigeant la mention de « l'adresse institutionnelle » des auteurs.

En résumé, le plus gros contingent des revues ne s'attache pas ou peu au respect de ces normes. On ne s'étonnera pas de voir figurer dans ce groupe les revues critique ou les plus engagées sur le terrain politique ou social (*Alliage, La Nouvelle Alternative, Bulletin. La revue de l'action sociale et de la justice*) les revues d'idées (*La Règle du jeu, Lignes, Krisis, Le Messenger européen*) ainsi que des revues situées hors du circuit universitaire (*Arstudio, Le Serment des Horaces...*).

À l'inverse, sont plus respectueuses de ces normes les revues universitaires. Toutes les disciplines sont représentées : le droit (*Droit et Société*), la sociologie (*Sociétés contemporaines*), l'anthropologie historique (*Métis*), la géographie (*Mappemonde* et *La Revue européenne des migrations internationales*). Le mouvement psycho-psychoanalytique composé de disciplines encore jeunes à la recherche d'une assise universitaire, s'illustre par le nombre de titres observant strictement ces normes (*Revue internationale d'histoire de la psychanalyse, Revue internationale de psychologie sociale, Revue internationale de psychopathologie...*) ; même la moins institutionnelle de toutes, *Chimères*, a évolué vers le modèle universitaire et intègre aujourd'hui dans sa structure éditoriale résumés et instructions aux auteurs.

En croisant ces résultats avec les structures juridiques, on relève que ce sont les associations qui publient la plus forte proportion de titres

présentant simultanément les trois critères de scientificité retenus : 31,6 % tiennent compte des trois types d'information.

Étrangement, ce sont les institutions d'enseignement et de recherche ainsi que les éditeurs à fond publics qui publient les revues les plus pauvres de ce point de vue : 61,6 % ne respectent aucune norme ou une seule. Cette constatation appelle deux remarques : d'abord, ce n'est pas l'ensemble des revues universitaires qui sont discutées ici, mais le sous-ensemble rassemblant les revues publiées par des maisons d'édition à fonds publics, il est vrai constituées pour l'essentiel par des « presses universitaires ». Il est possible d'expliquer ce phénomène de la manière suivante : il s'agit souvent de petites revues à diffusion très limitée dont le projet est d'animer par un organe de diffusion « local » les chercheurs et les groupes de recherche constitués au sein de l'université et du réseau scientifique partageant les mêmes intérêts. Dans cette perspective, les critères de scientificité applicables à des publications dont l'ambition est nationale ou internationale, ont ici moins d'importance.

### L'usage des langues

Près du cinquième des revues créées entre 1985 et 1990 disent accepter de publier des articles dans une langue autre que le français. Cependant, il s'agit ici du nombre de revues qui expriment la possibilité théorique de publier des articles dans une autre langue que le français ; les données recueillies ne nous ont pas permis d'évaluer la proportion réelle de pages imprimées dans une autre langue que le français.

À titre indicatif, signalons que le rapport 1985 de la MIDIST indiquait que 17,6 % des périodiques scientifiques primaires de sciences humaines et sociales publiaient en français et dans une autre langue ; mais 2,9 % à peine de ces périodiques primaires de sciences humaines et sociales avaient un contenu pour moitié au moins dans une langue étrangère.

De même, si dans l'enquête de la MIDIST (1985), 6,3 % des périodiques primaires de sciences humaines et 14,8 % des périodiques pri-



maires de sciences sociales publiaient des résumés en français seulement, ils ne sont que 5 % dans notre étude alors que si 25,3 % et 29,7 % des mêmes périodiques publiaient des résumés dans au moins une autre langue que la français, ils sont 35 % ici.

En définitive, la publication d'articles en une autre langue reste pour les revues de notre échantillon une pratique rare, voire exceptionnelle. Même quand elles en affirment le principe, celui-ci ne connaît que des réalisations timides. De surcroît, le détail de l'analyse montre que cette ouverture est encore plus réduite qu'il n'y paraît. C'est en effet, dans leur objet même que plusieurs de ces revues puisent leur bilinguisme ou leur plurilinguisme ; il en va ainsi pour *Awal* et le berbère, les *Cahiers critiques du patrimoine* et l'occitan, *America* et l'espagnol, *Mawon* et le créole.

À leur côté deux revues, *Ethnies* et *Intercultures*, qui sont la version éditoriale française d'associations anglo-saxonnes, ont naturellement recours à l'anglais. Quant à *L'Événement européen*, il fait de ses éditions étrangères en anglais, espagnol, russe, allemand et italien le centre de son existence : « Ainsi, notre projet européen sera réellement mis en place : faire que le débat se développe entre Européens sur les problèmes nationaux, donner corps et pensée à cette identité en formation... La multiplication des éditions entre aussi dans le projet de la *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse* dont le directeur écrit dans le premier numéro : « Je souhaite que des éditeurs étrangers aient le même courage et entreprennent d'en réaliser les versions allemande, anglaise, espagnole, italienne, etc. qui donneront son sens plein au qualificatif "internationale" de son titre. »

Il reste donc un modeste contingent de revues de grandes disciplines traditionnelles à se risquer à la publication d'articles en langue étrangères ; on soulignera qu'il s'agit d'ailleurs de revues de stricte obédience universitaire : *Métis* pour l'anthropologie historique, la *Revue française des migrations internationales* et *Mappemonde* pour la géographie, les *Annales d'économie et de statistique* ; deux revues de la mouvance « psy » – la *Revue internationale d'histoire de psychologie so-*

*ciale* et la *Revue internationale de psychopathologie* – ferment le cercle restreint des publications ouvertes à d'autres langues. Pour sa part, la *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse* opte pour l'unilinguisme français mais compense par la publication de résumés en cinq langues. *Droit et Société*, qui elle aussi ne publie qu'en français des articles accompagnés de résumés bilingues, étaye « sa volonté d'ouverture internationale par ses recours fréquents à des contributions étrangères », mais aussi par « son souci de dresser des états de la recherche sur le droit dans le monde ».

D'ailleurs, la présence de résumés en langue étrangère pour près de la moitié des revues de notre corpus – mais on pourrait aussi dire qu'il n'y en a guère qu'une faible moitié – est le plus sûr indice d'une volonté d'atteindre une audience non exclusivement francophone.

Comment interpréter cette apparente résistance des revues françaises de sciences humaines et sociales face à l'emploi de langues étrangères, et notamment de l'anglais, phénomène que l'on rencontre moins du côté des sciences « dure » (mais qui soulève de nombreuses interrogations<sup>13</sup>). Faut-il y déceler une volonté de défendre la recherche française avec sa langue ? Ne peut-on aussi lire dans cette prudence la traduction du déficit linguistique des lecteurs français ? Ou encore la marque d'un rayonnement de certaines disciplines qui n'ont pas besoin d'autres supports linguistiques pour rencontrer un écho hors de l'université française ?

On prendra l'exemple paradoxal d'une jeune revue d'histoire, *Genèses*, qui ne publie pas en langue étrangère. Elle a cependant veillé dès sa création à se doter d'un riche comité international où sont représentées de nombreuses nationalités et elle est très accueillante aux chercheurs étrangers dont elle donne les articles en traduction. Si, dans ce cas, la réputation de l'école historique française exige peut-être moins fermement un « passeport » pour franchir les frontières, ne peut-on, à partir de cet exemple,

13. Voir à ce sujet les réflexions et discussions publics des ouvrages. *Quelles langues pour la science ?*, publié sous la direction de Bernard Cassen, Paris, La Découverte, coll. « Sciences et Société », 1990.

légitimement s'interroger sur les moyens que se donnent les revues pour atteindre une audience internationale ? Quand nous disions plus haut que près de la moitié des revues de notre corpus donnaient des résumés dans une autre langue que le français, c'était dire aussi que la majorité d'entre elles s'en dispensent encore. Cette situation apparaît d'autant plus paradoxale au moment où l'université française institue une norme qui exige de ses chercheurs qu'ils produisent un résumé en anglais de leur thèse.

### Inscription des revues dans les bases d'indexation de référence

Notre étude confirme sur ce point que l'accès des revues de sciences humaines et sociales, de notre échantillon aux bases d'indexation de référence, comme le catalogue collectif national ou la base de l'INIST, reste limité. Ces résultats contrastent avec la nécessité généralement reconnue de banques centrales de dépouillement des revues non seulement pour l'efficacité de la recherche, mais également pour son évaluation au niveau international qui reste, pour l'instant, l'apanage presque exclusif de la firme américaine Institute for Scientific Information<sup>14</sup>.

On mentionnera toutefois, au passage, le cas des *Annales d'économie et de statistique* qui constitue l'unique exemple de notre corpus à proposer une version sur microfiche. Moins chère que l'édition papier.

Cette version sur microfiche complète de manière idéale les efforts d'indexation des revues en proposant aux chercheurs, aux bibliothèques ou aux centres de recherche un accès facile et économique aux travaux publiés dans cette revue.

### Autres activités éditoriales

Dix-sept revues indiquent être associées d'une manière ou d'une autre à une activité autre

que celle nécessaire à leur propre publication. Il peut s'agir de l'édition d'une lettre périodique, notamment lorsque la revue est publiée par une association comme *Bulletin*, *La revue de l'action sociale et de la justice*, *La Décision philosophique* ou *L'Émoi de l'histoire* ; ou encore d'une collection d'ouvrages portant le nom de la revue, soit chez un éditeur (*Corpus* chez Fayard, *Gradhiva* chez Jean-Michel Place), soit au sein d'une institution (*Études Jean-Jacques Rousseau* publiées par le musée du même nom), soit pour le compte de la revue elle-même (*Alliage*). La revue *Madagascar Océan indien* s'inscrit pour sa part dans la collection « Repères pour Madagascar et l'Océan indien » chez L'Harmattan.

Les revues sont également particulièrement actives dans le domaine de la publication d'actes de colloques (*Apertura*, *Cosmopolitiques*, *L'Erre*, *Revue archéologique de l'Ouest*). D'autres enfin publient des ouvrages ou assurent des activités liés à leur objet : expositions et catalogues d'expositions pour des revues d'art (*Puck*, *Le Serment des Horaces*), participation au Mois de la photo pour *La Recherche photographique*.

Signalons également une initiative de *Lignes* qui a réimprimé une revue politique, *14 juillet*, parue en 1958-1959.

### 3. De l'art et la manière de créer une revue ou de la rhétorique des communautés

Les principaux éléments d'analyse fournis par cette « radioscopie » conduisent à s'interroger sur les motivations sous-jacentes à la création d'une nouvelle revue, telles du moins qu'elles se trouvent souvent exprimées dans l'éditorial (liminaire, avertissement, avant-propos, présentation, manifeste...) du premier numéro. Il s'agit, pour ces revues, de s'assurer une image, de se « positionner » par rapport aux autres revues existantes, de justifier l'originalité de leur démarche et, par là, de plaider leur nécessité.

Il peut cependant paraître imprudent et présomptueux de formuler des réflexions synthétiques à partir des déclarations des revues sur elles-mêmes, surtout quand la durée ne les a pas encore mises à l'épreuve. D'autant plus que la

14. Voir à ce sujet l'article de Eugène Garfield, directeur des fameux et redoutés *Current contents*, publié dans *La Revue des revues*, n° 8, hiver 1989-1990, *op. cit.* et de Joëlle Devillard sur *La Communication scientifique entre spécialistes. Le cas de six revues anglo-américaines de science économique*, Université de Toulouse-Le-Mirail, 1991.

période choisie pour cette étude ne dégage pas une assez longue perspective pour déceler des mouvements de fond, ni détecter des nouvelles « données » dans les disciplines des sciences humaines, ni même sur le média spécifique qu'est la revue. Mais cette condition étant commune à toutes les revues, que chacune des revues réalise ou non son projet, qu'elle soit éphémère ou qu'elle perdure, l'examen de la rhétorique des commencements qui se donne à lire dans ces déclarations liminaires, permet d'effectuer une nouvelle lecture des données ponctuelles présentées précédemment en fonction des projets fondateurs des revues.

### L'importance du document

Il y a d'abord les revues dont le principal objectif est de recueillir et de diffuser le plus largement possible des documents, pièces d'archives, textes inédits ou rares. *Amphion*, aujourd'hui disparue, dans le domaine de l'histoire des techniques, et *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, toujours présent, dans celui de l'histoire politique et sociale, font partie de ce groupe. Ici, le commentaire se fait modeste pour laisser l'essentiel des pages à la documentation. Mais il peut être plus ambitieux ailleurs, comme dans *Gradhiva*, revue qui publie des notes, des documents, des matériaux, mais aussi des études d'histoire de l'anthropologie. Ces études restent cependant liées à la divulgation d'éléments scientifiques qu'elles discutent en profondeur.

Ce type de revues peut être situé en amont ou en aval d'un processus éditorial plus complexe. En amont comme *Corpus* qui accompagne la collection philosophique du même nom publiée chez Fayard ; tant la revue que les ouvrages ne publient que des textes inconnus, rares ou oubliés de la philosophie française ; toute glose historique et tout commentaire critique sont exclus des livres, mais laissés à la revue (qui consacre néanmoins la majorité de ses pages aux textes eux-mêmes) ; en aval comme *Dictionnaire et Lexicographie*, dont l'objectif était de prolonger l'esprit d'une vaste entreprise lexicographique, le *Trésor de la langue française* : une fois la rédaction

de celui-ci terminée après plusieurs années de travail, on a voulu exposer et discuter les méthodes d'analyse, d'information et d'exploitation informatique que cette expérience avait générées, peut-être dans l'espoir de les voir accéder à un statut de modèle ?

Trouver, préparer et faire circuler des documents rares ou exceptionnels constitue en soi une activité scientifique notable. Mais la problématique apparemment simple de la diffusion documentaire peut parfois déborder sur des enjeux éthiques et déontologiques. La *Revue d'histoire de la psychanalyse*, qui travaille précisément à partir de ce type de sources, justifie son existence par la nécessité d'éviter « l'exploitation scandaleuse de documents jusqu'ici tenus secrets », sauf aux yeux de rares privilégiés qui peuvent parfois s'en prévaloir de manière tendancieuse ou malhonnête (la revue cite en exemple l'usage qui a été fait du rapport rédigé en 1945 sur les psychanalystes ayant continué à exercer en Allemagne après l'arrivée au pouvoir des Nazis).

### L'accessibilité du savoir

Le thème de l'accessibilité scientifique se manifeste également en ce qui concerne les travaux en cours, les recherches récentes ou les activités spécialisées peu diffusées. Il s'agit ici, d'une catégorie de revues tournées, explicitement ou non, en priorité vers les chercheurs et les laboratoires qu'elles veulent mettre en contact. La revue *Droits*, par exemple, veut être un instrument d'information sur les travaux de théorie juridique, *Sociétés contemporaines* une revue « orientée vers la communication entre les chercheurs et la diffusion rapide de résultats de recherche ». *Études Jean-Jacques Rousseau* et *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, cherchent à « grouper les travaux » qui ont pu être produit de manière indépendante dans plusieurs universités et centres de recherche mondiaux. *Politix* et *Le Serment des Horaces* publient régulièrement des travaux d'étudiants avancés. Cette volonté prend une forme radicale dans *Sociologie de la santé*, revue orientée vers les pratiques professionnelles et qui publie, en guise de premier numéro, un annuaire

« raisonné et commenté » des ressources médico-sociales en Gironde.

Une meilleure circulation de l'information scientifique permet à de jeunes notoriétés de se constituer, au savoir général de progresser ; elle contribue également à la légitimisation de nouveaux champs de recherche, de nouvelles approches méthodologiques au sein de la communauté des chercheurs. Ainsi, la *Revue européenne des migrations internationales* déclare vouloir combler une lacune en donnant la possibilité aux chercheurs s'intéressant aux déplacements de populations de publier dans une revue de géographie ; ce qui évite la dispersion de leurs travaux dans des revues relevant d'autres disciplines.

### Recherches théoriques et appliquées

Viennent ensuite les revues dont l'objectif principal est de publier des travaux de recherche théorique ou appliquée de haut niveau et inédits. Elles veulent généralement être le lieu d'« échanges et de confrontations théoriques internationales », comme l'écrit la *Revue internationale de psychopathologie* et il n'est pas rare d'y lire des proclamations de foi dans le « pluralisme des opinions doctrinales », comme le fait la *Revue française de droit constitutionnel*. Ce sont pour la plupart des revues purement « disciplinaires » ; certaines – *Histoire et Mesure*, revue d'histoire quantitative, ou *Mappemonde*, revue de cartographie, constituent deux excellents exemples – ont été créées au nom d'une méthodologie spécifique qui s'impose alors comme critère de sélection des articles.

Ces revues sont – tant dans leur forme que leur contenu – les plus spécialisées, les plus « pointues », elles ont le plus souvent des comités de lecture, internationaux ou non, dont la tâche consiste – en principe – à guider et conseiller les comités de rédaction. Les articles de ces revues sont souvent complétés de résumés en au moins deux langues, etc. Néanmoins, ces remarques générales ne doivent pas cacher la spécificité de certains titres qui entendent, par leur action, jouer un rôle particulier. Ainsi, la *Revue internationale de psychologie sociale* espère que son exis-

tence pourra en soi aider une discipline encore mal reconnue à s'imposer.

Cette dimension est explicitement affirmée par la revue *Mentalités* qui « veut apporter une contribution de qualité à l'étude des mentalités, leur donner leur vraie place sur la scène scientifique, avec la rigueur nécessaire d'une méthode d'histoire sociale et la clarté de ce qui se conçoit bien » et par la revue *Psychologie clinique*, qui cherche à défendre une « discipline en mal de définition » précisément parce qu'elle « n'avait pas jusqu'à aujourd'hui un espace propre de publication ». Pour la revue *Hermès*, « un nouveau paradigme mobilise aujourd'hui la communauté des chercheurs : celui de la communication. Au-delà des effets de mode, il mérite d'être pris au sérieux ». La *Revue française de droit constitutionnel*, organe de l'Association française des constitutionnalistes fondée en 1980, a été elle aussi lancée quelques années plus tard pour doter une discipline, nouvelle en tant que savoir autonome, d'un premier support scientifique spécifique.

### La critique du savoir et de ses méthodes

Ces revues voisinent avec une série de titres ayant comme caractéristique supplémentaire d'aborder leur discipline à partir d'une critique épistémologique ou méthodologique. Les exemples sont nombreux : les *Cahiers de l'imaginaire* veulent contribuer à l'émergence d'un nouvel esprit scientifique, d'une anthropologie qui ne privilégierait plus les concepts au détriment des images ; *Savoirs*, de son côté, veut rétablir les bases épistémologiques (mythes et légendes, croyances, notions et classifications vernaculaires...) d'une anthropologie qu'elle estime déstabilisée par les progrès de la psychologie cognitive, de la neurologie, des sciences de l'information, etc. : « Nous pensons que l'étude des connaissances, des représentations, des croyances, des savoir-faire, comme processus et comme produits, dans leur fonctionnement interne et dans leur articulation pratique au sein des savoirs, constituent des lieux irremplaçables de repérage des modes de fonctionnement effectifs de l'esprit humain. » *Genèses*, revue d'histoire, s'adresse à tous ceux qui

refusent d'accepter les choses telles qu'elles sont et qu'elles nous sont données à penser » ; *Frénésie* compte sur l'histoire pour apporter des éléments de solution à la dérive scientiste de la psychiatrie et à la dérive spéculative de la psychanalyse ; *Le Gré des langues* exhorte la linguistique à tirer profit de l'hétérogène, de ne plus se considérer comme un corps de doctrine ; *Métis* propose une anthropologie historique du monde ancien qui tient compte des apports de la sociologie, de la psychologie, de la psychanalyse.

Cette position critique peut devenir ouvertement contestataire ou irrévérencieuse : *Chimères* entend « renouer avec l'inventivité première de la psychanalyse, en levant le carcan de pseudoscientificité qui s'est abattu sur elle » ; « À chacun sa folie ! », s'exclame-t-elle. La *Décision philosophique* proclame : « Ne faites pas comme les philosophes, inventez la philosophie » ; les *Papiers du GRESE* se considèrent comme « un petit espace d'hétérodoxie » ; *Alliage* se livre à une critique du discours scientifique : « Mettre la science en culture et la culture en science – comment, sinon, affronter et d'abord comprendre les problèmes nouveaux que le développement techno-scientifique pose à l'individu, à la société, à la nature ? » Elle veut aussi être une revue « à trois dimensions » : un espace de réflexion sur l'idée de culture scientifique, une illustration de l'impact de la science sur la création artistique, un outil d'information. *Awal*, enfin, revue du monde berbérophone, peut être citée au nom des nombreuses revues qui se préoccupent de cultures minoritaires ; cette revue cherche à redonner une voix propre à une culture affaiblie, obligée d'avoir constamment recours à la langue des dominants successifs.

Toujours dans le même profil, mais sur un ton beaucoup plus militant, il y a *Ethnies*, expression de la branche française d'une organisation internationale, Survival International ; « constatant qu'il n'y a [...] nulle part en Europe un organe qui permette aux ethnologues, anthropologues, épidémiologistes, linguistes et autres spécialistes travaillant avec des ethnies minoritaires, de faire le point sur les problèmes actuels des populations qu'ils connaissent depuis parfois des décennies [...] », la revue se propose d'être le

creuset de leurs préoccupations tout en alertant « un public aussi large que possible sur la situation des ethnies minoritaires dans le monde afin de promouvoir la reconnaissance de leurs droits fondamentaux ». À côté d'elles, d'autres publications sont ouvertement contestataires et se donnent pour vocation de troubler le jeu dominant. Sur son seul titre, *Actuel Marx* a une valeur militante en 1985.

Ce qui se dessine ici, c'est ce que nous appellerons une *mise en miroir*, de nombreuses revues offrent aux disciplines dont elles émanent des miroirs plus ou moins bienveillants où elles sont invitées à accommoder une nouvelle image d'elles-mêmes, à se réformer.

### Comprendre et interpréter

Une dernière catégorie de revues que l'on peut aisément isoler à partir du type de discours soutenu dans le manifeste ou l'éditorial du premier numéro, est composée par les revues dont l'objectif est de décrypter la complexité sociale et politique. *Les Cahiers de l'Orient* se demandent d'abord « comment appréhender cette réalité mouvante, complexe et exclusive qu'est le Proche-Orient et le Moyen-Orient d'aujourd'hui » ? *Cosmopolitiques* veut « contribuer à la prise de conscience par nos concitoyens des réalités du monde contemporain » ; *L'Événement européen* cherche à « identifier les problèmes européens » et à « esquisser les réponses européennes » qui se posent dans le monde social et politique. On retrouve dans cette catégorie l'ensemble des revues généralistes – *Futur antérieur*, *Lignes*, *Le Messager européen*, *La Règle du jeu* – qui témoignent chacune selon leur formule de l'influence des sciences humaines et sociales dans l'analyse contemporaine de notre monde.

### Pluridisciplinarité

Le phénomène de la pluridisciplinarité dépasse les revues qui se proclament ou qui sont de fait pluridisciplinaires comme par exemple la plupart des revues consacrées à une aire culturelle et

celles traitant des sciences de l'information et de la communication. De nombreux autres titres de notre échantillon font intervenir cette notion tout en demeurant dans le champ de leur discipline respective. C'est le cas notamment de la *Revue française d'économie* ou du *Gré des langues*, qui invitent les chercheurs des disciplines qui leur sont voisines à proposer des articles. De son côté, *Chimères*, se définit ainsi : « Espace de réflexion polyphonique sur diverses pratiques de recherche : psychanalytique, ethnologique, clinique, anthropologique, esthétique, etc., *Chimères* pourraient être à la fois monstre et illusion, mélange et métissage, utopie et prolifération... Cette revue s'adresse à ceux qui, dans leurs domaines respectifs, ressentent le besoin d'un décloisonnement, souhaitent la circulation des concepts nomades, se méfient des tentations scientistes... » Un autre titre – la *Revue du Mauss*, autrefois le *Bulletin du Mauss* fondé en 1981 – voit dans la pluridisciplinarité plus qu'une approche méthodologique, et plutôt un mode de renouvellement et de développement des sciences humaines et sociales : « La division du travail disciplinaire frappe d'illégitimité tout un ensemble de thèmes et de questions, ceux qui apparaissent transversaux par rapport aux disciplines constituées. » Cela étant dit, il ne s'agit pas pour cette revue de tomber dans ce qui serait un néo-encyclopédisme : « Cherchant à éviter au maximum le jargon sans rien céder aux facilités de la vulgarisation, [*La Revue du Mauss*] s'adresse tant à l'honnête homme qu'aux spécialistes. Elle est devenue un outil de travail et de référence indispensable à tous ceux qui s'intéressent à ce qui se cherche et se produit à l'intersection des sciences sociales, du siècle et de l'histoire. » Signalons toutefois la méfiance de *Genèses* qui voit dans le concept même de pluridisciplinarité – « idée molle qui présuppose la déférence aux découpages académiques et aux institutions qui les perpétuent » – un frein théorique à la véritable circulation des savoirs.

Par ailleurs, des disciplines telles que la science de l'information et de la communication ou l'anthropologie psychocritique se sont construites sur des bases véritablement « transdisciplinaires », puisant leurs modèles herméneuti-

ques dans les sciences cognitives, les sciences sociales, la linguistique et la philosophie. Ces bases théoriques permettent la création de revues – *Hermès* et *Quaderni* d'une part, *Les Cahiers de l'imaginaire* d'autre part en sont de bons exemples – particulièrement ouvertes sur les grands débats de la cultures scientifiques qui intéressent le public éclairé.

### Cultures minoritaires, régionales, non européennes...

Toutes disciplines confondues, il faut noter le grand nombre de revue (dix-neuf) ayant pour objet l'étude d'une société humaine particulière, qu'il s'agisse de cultures exogènes (Amérique du Sud, Europe du Sud-Est, mondes arménien, turco-iranien, berbère, arabe, islamique, créole) ou de phénomènes culturels endogènes (minorités urbaines, nationales, régionales...). On peut remarquer au sein de ce groupe la prédominance de l'Islam ou des pays de l'aire islamique, phénomène peut-être le plus caractéristique de la période couverte par cette enquête.

Souvent, la revue participe ici à la fois d'un militantisme qui caractérise les années soixante-dix et quatre-vingts, et d'une mémoire à retrouver, à réactiver. Elle inscrit dans le cadre universitaire des cultures sans voix, malmenées ou menacées par l'histoire<sup>15</sup>. Cette abondance de titres confirme une fois de plus que l'intronisation d'un champ comme objet scientifique passe par la création de revues<sup>16</sup>.

Même réflexion en ce qui concerne la dimension technique et pratique qui découle d'un nouveau savoir ; ce sont des revues qui accompagnent sur le terrain formateurs et animateurs. *Intercultures*, par exemple, se veut « une revue au service

15. Sans les mêmes résonances dramatiques, d'autres objets peuvent aussi relever de cette prise en charge du « mineur » ; par exemple les marionnettes reçoivent dans *Puck* la légitimation de travaux, d'études qui les désenfouissent, leur restituent une dignité discursive.

16. Voir le numéro de la revue *Communications* consacré au thème « Les débuts des sciences de l'homme » (n° 54, 1992).

de ceux qui interviennent en situation interculturelle dans les différents secteurs de notre vie économique, éducative, politique, sociale et artistique. Ce type de revues peut aussi s'inscrire dans la politique éditoriale d'une grande maison d'édition comme c'est notamment le cas de *Madagascar Océan indien* qui est intégrée à la collection « Repères pour Madagascar et l'Océan indien » créée en 1989 chez L'Harmattan.

Cette préoccupation contemporaine semble en avoir remplacé d'autres comme par exemple le féminisme : aucune revue féministe n'a été créée de 1985 à 1990, plusieurs fondées durant les années précédentes ont disparu et celles qui demeurent semblent avoir perdu une part sensible de leurs lecteurs<sup>17</sup>.

### La fin de l'empire du signe

Par ailleurs, le petit nombre de revues se réclamant ouvertement et spécifiquement de la sémiologie (*Polysèmes* sans doute, *Autrement Dire* aussi sont les rares à afficher une approche inspirée de la sémiologie) témoigne de la fin de l'impérialisme structuraliste qui a caractérisé les années soixante-dix et la disparition du mirage linguistique avec la prééminence du synchronique, la prolifération conceptuelle, le culte du texte et du signifiant.

Ce qui ne veut pas dire, évidemment, que les avancées théoriques des décennies précédentes aient été abandonnées : notre *corpus*, rappelons-le, ne représente qu'une partie – la plus récente – de l'ensemble du champ des revues. Mais ce n'est plus dans le sillage des anciennes revues de sémiologie que se font les créations. On notera d'ailleurs la faible représentation du domaine linguistique (trois titres), discipline-mère de l'empire du signe. L'une d'entre elles; *Le Gré des*

*langues*, fonde son projet sur ce verdict : « Sortie des sphères universitaires ou péri-universitaires où elle se pratique toujours, la linguistique devient en France une sorte de *no man's land*, qui ne dit plus rien à personne, fermée sur sa technicité, ou sur son arrogance d'avoir été il y a quelque vingt ans le modèle à penser de ses disciplines voisines [...]. » La fin de cet « impérialisme » donne cependant à la linguistique l'occasion d'un recentrement scientifique lui permettant, hors des pseudo-applications, de donner toute sa mesure créative : « [...] Or, on ne le sait pas assez, la linguistique se révèle de plus en plus fertile en analyses fines et diversifiées sur la langue, dont la variété des facettes continue de se déployer. Incontestablement cette discipline est une discipline vivante, dont les quelques revues sur le marché, qui s'en tiennent à rendre compte aux spécialistes des travaux en cours chez les spécialistes, ne donnent que peu d'idée (*Le Gré des langues*). »

### Un frein à l'hyperspécialisation

Rares sont les revues de notre corpus qui soient fondatrices : elles ne se confondent ni avec une discipline naissante, ni avec une théorie à éprouver. Nombre de revues s'attachent à ramener vers le centre ce qui était marginal ou périphérique, à remettre en lumière ce qui était oublié. Depuis leurs nouveaux territoires ou les zones obscures ou nouvelles qu'elles explorent, elles entreprennent un travail de reconnaissance sans nécessairement fonder un nouveau mode de connaissance. Bien qu'elles ne se considèrent pas à proprement parler des outils de vulgarisation, de nombreuses revues souhaitent que leurs pages soient accessibles au lecteur cultivé et non plus seulement au spécialiste ; un exemple parmi d'autres : la revue *Hermès* se fixe comme objectif de contribuer aux « processus de validation scientifique dans la "communauté des savants" », mais aussi à ceux qui visent à la « légitimisation politique dans la "communauté des citoyens" ».

Comme si l'essoufflement des sciences humaines au cours des années quatre-vingts exigeait comme antidote face à une dépréciation scienti-

17. Voir l'article d'Anne Laurent, « Où sont passées les revues féministes ? », *La Revue des revues*, n° 3, printemps 1987, p. 41-45 ; et celui de Myriam El Yamani sur les revues féministes au Québec et en France, « Prendre la parole et la perdre », *Vice Versa*, Montréal, n° 35, novembre-décembre 1991, pp. 12-13.

fique ou à une mise à l'écart redoutée des efforts de la part de chaque discipline pour renforcer son intégration dans une culture commune à l'ensemble de l'élite intellectuelle. Le cas du *Gré des langues* apparaît encore une fois exemplaire : « Il y a d'abord le public sur lequel, en tant que revue linguistique, on peut raisonnablement compter : celui des linguistes, et, moins régulièrement, de tous ceux qui voudraient lire de la linguistique. Cela comme pour n'importe laquelle des revues de linguistique existantes. [...] Par ailleurs, on peut considérer que les franges de "non-linguistes" cherchant à lire de la linguistique vont en se rétrécissant, les non-spécialistes étant de plus en plus rebutés par ce qui leur apparaît comme une technicité sans objet. Dans la mesure où *Le Gré des langues* se donne une exigence de lisibilité, l'espoir est d'arriver, du moins à terme, à renverser la tendance... en donnant de l'intérêt à la linguistique. »

Par ailleurs, comme le laisse entendre les auteurs d'un rapport consacré à la recherche en sociologie dans les universités, l'absence ou la faiblesse numérique des revues *tout à la fois scientifique et généraliste* peut également compromettre ou rendre plus difficile le processus de renouvellement du corps professoral aujourd'hui lié à l'obtention de l'habilitation : « On peut penser qu'un des obstacles au développement des habilitations tient aux habitudes de publication des sociologues et à l'état de l'offre en matière de publication. Il semble en effet que la communauté scientifique des sociologues, n'occupent pas une place suffisante par rapport aux revues thématiques et à celle qui sont l'émanation directe d'une institution<sup>18</sup>. »

### Le retour des revues d'idées

Le désarroi des idéologies traditionnelles s'est accompagné d'une déstabilisation et d'une perte d'audience des revues d'idées. Il semble toutefois que les revues d'idées, qui ont cessé d'être des

revues de combat, retrouvent aujourd'hui leurs lecteurs. Face à l'histoire qui a connu, depuis la toute fin des années quatre-vingts, une accélération inattendue, face également aux impératifs éthiques qu'exige le développement rapide des nouvelles technologies, notamment celui des biotechnologies, ces lecteurs semblent voir dans les revues d'idées le vecteur le plus efficace d'un débat intellectuel nécessaire.

Le nombre relativement important de revues d'idées créées entre 1985 et 1990 (six) témoigne de cette réalité. La nécessité d'une vaste discussion intellectuelle et morale sur les enjeux scientifiques de notre temps n'a cependant pas suffi en elle-même à projeter les revues d'idées au rang de « maître des débats ». Il a fallu que celles-ci réfléchissent à leur rôle et mettent notamment fin à une dérive, celle d'un détachement insuffisant de l'actualité contingente et événementielle au détriment d'une actualité « d'idées », comme l'exprime la revue *Lignes* : « *Lignes* est destinée à un public large : celui qui s'intéresse à l'actualité. Mais un public qui attend que celle-ci soit enrichie par la réflexion. La réflexion est ici menée par des intellectuels. Libres de jouer avec elle comme ils l'entendent. Libres de lier à ses enjeux les leurs. » Pour Pierre Nora, du *Débat*, la revue d'idées idéale est faite d'un « mélange d'articles de fond longs, de caractère scientifique, et d'interventions rapides, de tables rondes, d'articles d'actualité » pour lesquels les sciences humaines sont amplement sollicitées. Cette attitude n'a pas seulement pour but de conserver les lecteurs les plus exigeants, mais aussi d'attirer vers les revues d'idées les meilleurs collaborateurs : « Il nous faut, d'autre part, maintenir un niveau intellectuel et scientifique au-dessous duquel nos auteurs refuseraient d'écrire pour nous<sup>19</sup>. »

### Place aux jeunes chercheurs

Signalons le nombre significatif de titres qui font une place spécifique aux jeunes chercheurs

18. Jean-Michel Chapoulie et Claude Dubar, *La Recherche en sociologie dans les universités*, op. cit., p. 41.

19. « Un entretien avec Pierre Nora », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> juin 1990.



et aux étudiants avancés : préparer la relève en lui donnant l'occasion de publier constitue le signe d'une volonté de renouvellement des sciences humaines et sociales. *Histoire de l'art* accueille dans un cadre universitaire les travaux de jeunes chercheurs ; la revue publie de plus, chaque année, la liste des travaux soutenus et des thèses en cours dans les établissements français d'enseignement supérieur et de recherche ; elle offre également à ses lecteurs, parmi lesquels, on peut le présumer, de nombreux étudiants, des dossiers de méthode, des informations professionnelles, etc. *Le Serment des Horaces* publie régulièrement des articles tirés de mémoires ou de thèses récemment soutenus. Deux revues universitaires, *Poly-sèmes* et *Kairos*, se veulent le creuset de recherches en cours, la première dans le domaine de l'esthétique, la seconde en philosophie. Dans le domaine des sciences politiques, *Politix* a été fondée par des étudiants. Par ailleurs, *L'Être Psy* est l'organe de la Fédération nationale des étudiants en psychologie et *L'Émoi de l'histoire* est publiée par les étudiants du Lycée Henri IV.

### Le choix d'un titre

Le choix d'un titre doit permettre à la fois de se donner une identité et de rejoindre une « famille », de se distinguer et de se rapprocher. Quelques revues de notre corpus s'en tiennent au paradigme traditionnel, l'expression de la discipline ou du domaine déclinée ou non avec le mot « annales », « bulletin », « cahiers » ou « revue » : *Annales d'économie et de statistiques*, *Bulletin*. *La revue de l'action sociale et de la justice*, *Cahiers de l'économie du livre*, *Droit et Société*, *Éducation et Management*, *Histoire et Mesure*, *Islam et Société au Sud du Sahara*, *Psychologie clinique*, *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, *Revue européenne des migrations internationales*... Les revues qui s'appliquent encore à cet exercice sont souvent d'obédience universitaire et s'attachent dès le choix de leur titre à manifester cette appartenance ; leur « accroche » ne joue ni sur la séduction ni sur la surprise mais sur l'information.

Beaucoup de revues s'écartent cependant de cette tradition pour proposer des titres plus créa-

tifs, explorant des dimensions « poétiques » en pratiquant l'allusion plutôt que l'information directe. Le propos de la revue se trouve ainsi à la fois évoqué et différé : *Gradhiva* (revue d'histoire de l'ethnologie), *L'Éclat du jour* (revue de psychanalyse)... La référence peut aussi être littéraire pour *La Règle du jeu* qui convoque Michel Leiris ou mythologique comme pour *Ligeia*, d'inspiration chaplinesque pour *Les Lumières de la ville* (revue de sociologie de la culture urbaine) ; elle peut encore être le pastiche d'une expression familière pour *Autrement Dire* (revue de science littéraire), tenir dans un mot-valise comme *Cosmopolitiques* (revue de politique internationale) ou proposer un néologisme symbolisant la nouveauté de l'objet abordé comme dans le cas de *Médiapouvoirs* (revue de science de l'information et de la communication).

Le choix d'un titre est donc l'indice de la position qu'une nouvelle revue veut occuper dans son domaine de savoir. Soit elle se renferme sur son ambition institutionnelle, soit elle s'en sépare, non qu'elle la dédaigne nécessairement, mais parce qu'elle est d'emblée « métissée » – pensons à *Frénésie* ou *Chimères*, deux revues situées en marge de la psychanalyse et de la psychiatrie – ou parce qu'elle correspond à une démarche particulière comme les *Cahiers de l'imaginaire*, revue d'anthropologie psychocritique.

### Le souci de la forme

Sans mésestimer les contraintes économiques, ni non plus se livrer à des jugements esthétiques hors de propos, on voudrait s'arrêter ici à l'image formelle que les revues se donnent. Nous n'oublions pas non plus que le lectorat visé (son étendue et son type) est trop différent d'une revue à l'autre pour apprécier l'apparence d'une revue : pour certaines revues par exemple, l'austérité peut être un meilleur laissez-passer que l'originalité et la séduction.

À partir de ce constat, on peut cependant esquisser quelques réflexions. La plupart de nos revues manifestent un souci de leur image en imposant des maquettes visuellement fortes

même si elle ne sont pas tapageuses. Choix du format, de la typo, d'un logo, souci graphique, illustration de la couverture, sont autant de moyens pour se signaler, pour se distinguer et être reconnues : *Quaderni*, *Cahiers de l'imaginaire*, *Hermès* ou *Gradhiva*, pour s'en tenir à ces quelques exemples choisis dans des disciplines qui ne sont pas *a priori* « grand public », entreprennent dès l'abord de plaire visuellement. Par l'écart en termes de qualité typographique qui sépare le premier numéro (style « dactylographie ») du quatrième (PAO mieux maîtrisée), les *Cahiers de philosophie* constituent également un bon exemple de cette volonté d'offrir aux lecteurs un produit équilibré du point de vue visuel.

Le soin apporté à la mise en page, brisant les longs pavés de texte sans aération, est un autre élément de cette conquête par la séduction. Le rôle des illustrations est à cet égard important : publier des reproductions photographiques est désormais pratique courante ; outre leur valeur documentaire, il est clair qu'elles participent à un nouveau mode de lecture qui ménage agrément et confort. Proposer des illustrations, c'est aussi témoigner que le sérieux des textes n'exclut pas le plaisir de la lecture. Mais encore, c'est adresser à son lecteur un message de relative prospérité, brisant ainsi l'image de la revue comme parent pauvre de l'édition.

Ainsi a-t-on vu une nouvelle génération de revue d'histoire où l'illustration figure en bonne place : *Genèses* et *Matériaux pour l'histoire de notre temps* dans notre corpus, sans compter *Vingtième Siècle* dès 1984, se distinguent de leurs prestigieuses mais austères aînées, la *Revue historique*, les *Annales* ou le *Mouvement social*, encore que pour cette dernière, trois changements de maquette en vingt ans sont l'indice d'un réel souci de l'apparence. Du côté de l'ethnologie, après *L'Homme* qui a modernisé sa maquette, et après

*Terrain* proposant une abondante iconographie, *Gradhiva* se signale par le soin apporté à l'illustration comme à l'ensemble de sa présentation.

Ce recours à l'illustration ne peut évidemment être partagé par des revues de disciplines qui n'ont pas ou peu de documents visuels à présenter (droit, psychologie, psychanalyse). Mais il est cependant le signe généralement partagé d'une plus grande qualité des produits éditoriaux proposés aux lecteurs, où peut-être plus encore de la volonté que ces revues manifestent d'être considérées comme des produits éditoriaux complets, contenu et contenant constituant ensemble une proposition de lecture. Signe indirect de la vitalité du Comité de rédaction, cette tendance peut aussi signifier la volonté de s'affranchir du modèle « universitaire » de la revue savante avec sa forme pré-établie le plus souvent monotone. C'est notamment le cas des revues d'action ou d'intervention qui gardent quelque chose d'un militantisme originel (journal qui se veut revue, revue qui se veut journal) ; pensons ici à *Ethnies*, *Bulletin. La revue de l'action sociale et de la justice*, ou encore à *La Nouvelle Alternative*.

En somme, par l'ensemble de ces libertés graphiques et esthétiques, les revues postulent qu'elles ne se valent pas, ni bien entendu par le contenu, ni par la forme qui n'est plus interchangeable. On soulignera en particulier le travail d'*Alliage*, revue d'épistémologie critique des sciences, qui propose en couverture la production d'une œuvre créée spécialement pour chaque livraison, et intègre au milieu de contributions savantes, reproductions d'œuvres et dessins d'humour ; ainsi, sa maquette même représente une première articulation de son projet éditorial et une manière de prendre ses distances – ironiques – avec un discours universitaire confondant parfois le sérieux et l'ennui.